

Les activités du Jury pendant le quatrième trimestre 1999

L'évolution du nombre de cas soumis

Au cours du dernier trimestre de sa 25^e année d'activité, le Jury a enregistré une reprise des demandes d'avis préalable et il a ouvert de sa propre initiative un plus grand nombre de dossiers.

Les **plaintes de consommateurs** sont en légère augmentation mais n'ont dès lors plus constitué que 39% des cas soumis.

Les **demandes d'avis préalable** retrouvent leur niveau de 1998 et ont représenté 32% des cas traités.

Une **plainte d'entreprise** a été reçue et les 11 dossiers ouverts à l'**initiative du Jury** ont représenté 27 % de son activité..

Le nombre de **nouveaux dossiers** ouverts d'octobre à décembre 1999 est de 37 (plusieurs plaintes ou demandes d'avis pouvant concerner la même publicité), soit une hausse de 118% par rapport au 3^{ème} trimestre 1999 (17) et de 16% par rapport au 4^{ème} trimestre 1998.

Pour l'ensemble de l'année 1999 et par rapport à 1998 le nombre de cas traités a augmenté de 11% et celui des nouveaux dossiers de 9%.

	1998				1999			
	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.	1er trim.	2ème trim.	3ème trim.	4ème trim.
Demandes d'avis préalable	14	16	12	14	10	6	5	13
Plaintes de consommateur	13	11	13	15	14	47	13	16
Plaintes d'entreprise	2	-	-	1	-	-	1	1
Cas examinés à l'initiative du Jury	7	7	2	6	4	5	2	11
	36	34	27	36	28	58	21	41
Cas non-traités (hors compétence)	17	12	10	12	9	8	6	7
TOTAL	53	46	37	48	37	66	27	48

Les résultats des interventions du Jury

Du 1er octobre au 31 décembre 1999, 40 dossiers ont pu être clôturés et ont reçu les solutions suivantes :

<u>SOLUTION</u>	<u>ORIGINE</u>	Demandes d'avis préalable	Plaintes		Initiatives Jury	TOTAL	
			Consom- mateur	Entreprise			
1. Pas de remarques ou publicité justifiée		3	6	-	1	10	25%
2. Publicité modifiée ou arrêtée : a) Modification acceptée par l'annonceur b) Arrêt par l'annonceur c) Arrêt ou suspension par les media sur recommandation du Jury		1	4	-	-	5	12,5%
		5	3	-	4	12	30%
		2	-	-	4	6	15%
3. Avis négatif, réserves		-	3	1	-	4	10%
4. Campagne publicitaire ponctuelle ou achevée ayant justifié une recommandation pour l'avenir		-	2	-	1	3	7,5%
5. Satisfaction offerte au plaignant par l'annonceur		-	-	-	-	-	-
6. Dossier traité par instances judiciaires ou administratives		-	-	-	-	-	-
		11	18	1	10	40	100%

Le Jury a tenu 6 réunions au cours de ces 3 mois.

* *
*

